

DIPLÔME
INTER-UNIVERSITAIRE

GUIDE DES ÉTUDES



PROFESSEURS DES ÉCOLES
STAGIAIRES
Parcours Entrée dans le métier

Fonctionnaires stagiaires

Table des matières

Présentation générale du projet de formation : DIU Entrée dans le métier Parcours Premier degré.....	3
Maquette de formation	4
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C)	5
BCC1- Français/Mathématiques : Concevoir, mettre en œuvre, évaluer des situations d'enseignement-apprentissage à l'école primaire (cf. Guide des études du M2 M2E)	6
BCC 2- Tous champs disciplinaires : Concevoir, mettre en œuvre, évaluer des situations d'enseignement- apprentissage à l'école primaire (cf. Guide des études du M2 M2E)	6
BCC3 – Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice (cf. Guide des études du M2 M2E)	6
Viser la réussite scolaire de tous les élèves	6
Egalité filles - garçons	6
BCC 4 – S'engager dans une démarche de développement professionnel	8
Méthodologie du DRDP.....	8
Culture numérique	9
Document de cadrage pédagogique du Dossier Réflexif de Développement Professionnel ..	10
Document de cadrage de l'oral professionnel collectif.....	21

Présentation générale du projet de formation : DIU Entrée dans le métier Parcours Premier degré

Vous êtes lauréats du CRPE : toutes nos félicitations ! Conformément aux textes en vigueur, vous devez maintenant suivre une formation en un an dans le cadre d'un Diplôme Inter Universitaire qui a pour ambition de vous délivrer une formation universitaire professionnalisante.

Ce guide des études du DIU Entrée dans le métier Parcours Premier degré a pour vocation de constituer un outil de travail essentiel pour chacun d'entre vous : il doit vous aider à comprendre les tenants et les aboutissants de votre formation, à en connaître les objectifs visés, les connaissances et compétences qui seront travaillées durant cette année et les attendus de fin de formation.

C'est donc un outil de référence qui vous accompagnera durant cette année et vous conduira vers la réussite du diplôme et vers votre entrée dans le métier de professeur des écoles.

La formation en DIU Entrée dans le métier Parcours Premier degré à l'INSPE de l'Académie de Lille Hauts-de-France respecte l'ensemble des éléments du cadrage national figurant dans l'arrêté du 4 février 2022 et du Bulletin Officiel du 2 juillet 2026. Il prend appui sur le référentiel de formation du professorat des écoles publié dans le Bulletin officiel spécial n° 1 du 28 mai 2026¹. Ce référentiel de formation définit les objectifs de fin de formation, décline les contenus d'enseignement et structure le continuum de formation qui permettront le développement progressif des compétences professionnelles des futurs professeurs des écoles.

La maquette de formation de ce DIU reprend en majeure partie celle du master M2E mention « Professorat des écoles » qui se compose de 4 BCC (Blocs de connaissances et de compétences) :

- Le BCC 1 s'intitule « Français/Mathématiques : Concevoir, mettre en œuvre, évaluer les situations d'enseignement-apprentissage à l'école primaire ». Ce BCC a pour finalité la consolidation et l'approfondissement des savoirs disciplinaires et des savoirs didactiques en français et en mathématiques afin de vous amener à concevoir et mettre en œuvre des situations propices aux apprentissages des élèves dans ces disciplines et dans les trois cycles de l'école primaire.
- Le BCC 2 se nomme « Tous champs disciplinaires : Concevoir, mettre en œuvre, évaluer les situations d'enseignement-apprentissage à l'école primaire ». Ce deuxième bloc a pour finalité la consolidation et l'approfondissement des savoirs disciplinaires et des savoirs didactiques dans toutes les autres disciplines de la polyvalence enseignées à l'école primaire. Vous apprendrez à concevoir et mettre en œuvre des situations propices aux apprentissages des élèves dans l'ensemble de ces disciplines.
- Le BCC 3 s'intitule « Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice ». Ce bloc vise l'acquisition des compétences transversales nécessaires à la prise en charge de tous les élèves dans la diversité des contextes d'exercice et dans le cadre des valeurs et des principes attachés au service public d'éducation.
- Le BCC 4 « S'engager dans une démarche de développement professionnel » renvoie à la nécessité de vous engager dans une dynamique de développement professionnel continu, fondée notamment sur la recherche, à travers notamment la réalisation d'un Dossier Réflexif de Développement Professionnel.

Ces quatre BCC structurent une formation dont tous les éléments sont complémentaires et interdépendants, s'inscrivant dans une approche globale et cohérente du métier de professeur des écoles. Vous serez invités tout au long de la formation à tisser des liens entre ces différents blocs de compétences afin de vous permettre de développer une vision systémique du métier, et de l'appréhender dans une visée humaniste, émancipatrice et vectrice d'égalité des chances pour vos élèves.

Avec tous nos souhaits d'une année de formation en DIU riche et fructueuse.

L'équipe de direction de l'INSPE Lille HdF

¹ <https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Special1-0>

Maquette de formation

DIU Entrée parcours d'adaptation 1er degré				
			Heures S1	Heures S2
	Eléments de formation		142	112
BCC 1 - FRANCAIS /MATHÉMATIQUES: CONCEVOIR, METTRE EN ŒUVRE, EVALUER DES SITUATIONS D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE A L'ECOLE PRIMAIRE			28	28
UE 1.1	Enseigner le Français		14	14
UE 1.2	Enseigner les Mathématiques		14	14
BCC 2 - TOUS CHAMPS DISCIPLINAIRES : CONCEVOIR, METTRE EN ŒUVRE, EVALUER DES SITUATIONS D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE A L'ECOLE PRIMAIRE			40	46
UE2.1	Enseigner dans le cadre de la polyvalence		34	40
EC 2.1.1	Faire vivre la polyvalence		10	10
EC 2.1.2	Sciences expérimentales	Sciences expérimentales OU sciences humaines selon possibilités du site	12	12
EC 2.1.2.1	Didactique des Sciences de la Vie et de la Terre		6	6
EC 2.1.2.2	Didactique des Sciences Physiques et Technologiques		6	6
EC 2.1.3	Sciences humaines		12	12
EC 2.1.3.1	Didactique de l'histoire		4	4
EC 2.1.3.2	Didactique de la géographie		4	4
EC 2.1.3.3	Enseignement moral et civique		4	4
EC 2.1.4	Arts et Histoire des Arts		6	6
EC 2.1.4.1	Didactique des Arts plastiques		3	3
EC 2.1.4.2	Didactique de l'Education musicale		3	3
EC 2.1.5	Education Physique et Sportive		6	12
UE 2.2	Langues Vivantes Etrangères		6	6
EC 2.2.1	Didactique des langues vivantes étrangères		6	6
BCC 3 - ADAPTER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE A LA DIVERSITE DES ELEVES ET AU CONTEXTE D'EXERCICE			64	34
UE 3.1	Viser la réussite scolaire de tous les élèves		34	10
EC 3.1.1	Ecole pour tous		12	0
EC 3.1.2	Egalité filles-garçons		12	0
EC 3.1.3	Appréhender toutes les dimensions de la réussite scolaire		10	10
UE 3.2	Agir au sein d'une communauté éducative et du service public d'éducation		12	6
UE 3.3	Efficacité de l'enseignement et réflexivité autour du stage (dont égalité filles -garçons et valeurs de la république)		18	18
EC 3.3.1	Efficacité de l'enseignement et réflexivité autour du stage		18	14
EC 3.3.2	Suivi stage			4
EC 3.3.3	Stage mi-temps			
BCC 4 - S'ENGAGER DANS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL			10	4
UE 4.1	Méthodologie du DRDP		4	2
EC 4.1.1	Suivi DRDP			2
UE 4.2	Culture numérique		6	0

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C)

L'organisation des M3C est à retrouver dans le règlement des études de l'INSPE.

Le degré de maîtrise des compétences portant diplomation des fonctionnaires stagiaires inscrits en DIU Entrée Parcours Premier degré sera évalué en fin de formation :

- par la remise **d'un dossier réflexif de développement professionnel** (voir document de cadrage en annexe 1)
- par **un oral professionnel collectif** portant sur la mise en œuvre et l'analyse d'un projet interdisciplinaire (cf. situation 1 du DRDP) voir document de cadrage en annexe 2
- par **les bulletins de visite - positionnements croisés en stage.**

BCC1- Français/Mathématiques : Concevoir, mettre en œuvre, évaluer des situations d'enseignement-apprentissage à l'école primaire (cf. Guide des études du M2 M2E)

BCC 2- Tous champs disciplinaires : Concevoir, mettre en œuvre, évaluer des situations d'enseignement-apprentissage à l'école primaire (cf. Guide des études du M2 M2E)

BCC3 – Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice (cf. Guide des études du M2 M2E)

Les fonctionnaires stagiaires inscrits en DIU entrée suivent la formation avec les M2 M2E. Ils suivent à part l'EC 3.1.2 et la méthodologie du DRDP.

UE 3.1	Viser la réussite scolaire de tous les élèves
EC 3.1.2	Egalité filles - garçons

1- Objectifs poursuivis

- Prendre en compte les facteurs d'inégalité scolaire dans sa pratique afin de contribuer à la réduction des inégalités
- Assurer la sécurité et le bien-être des élèves
- Comprendre les enjeux de la Charte de l'égalité filles-garçons

2- Contenus détaillés

Des inégalités genrées persistent dans le cadre scolaire notamment en fonction de la réussite dans les disciplines scolaires, ou les choix d'orientation et de poursuite d'étude. Ces inégalités sont liées en partie aux stéréotypes de genre (des métiers, des disciplines, des individus, etc.), aux comportements différenciés en fonction du genre de l'environnement familial, des pairs ou des personnels éducatifs, ou encore à l'adhésion par les élèves aux stéréotypes de genre. Pour réduire ces inégalités, cet UE vise à (1) identifier les situations inégalitaires réelles ou potentiels dans et en dehors de la classe ; (2) comprendre les processus sous-jacents à ces inégalités à travers la littérature scientifique (3) savoir y répondre en adoptant des pratiques égalitaires dans et en dehors de la classe. Les contenus concernent les politiques et pratiques de lutte contre les inégalités en France et à l'étranger, les stéréotypes de genre et leurs effets et les pratiques égalitaires (en lien avec l'évaluation, la prise de parole, etc.).

Semestre 1 (12h)

1) Prendre en compte les facteurs d'inégalité scolaire dans sa pratique afin de contribuer à la réduction des inégalités

- Comprendre les inégalités liées au genre en fonction des milieux sociaux, culturels, familiaux, communautaires, religieux, etc.
- Savoir comment les inégalités liées au genre peuvent se cumuler avec d'autres inégalités et discriminations, notamment racistes, sociales ou en fonction du handicap
- Identifier les leviers pour réduire les inégalités liées au genre
- Actualiser ses connaissances sur les inégalités entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes à l'école et dans la société, l'ensemble des discriminations et violences de genre

2) Repérer les situations inégalitaires et de violences de genre pour y répondre de manière adaptée et ne pas les minorer

- Savoir qualifier au regard de la loi et de la réglementation de l'EN pour agir de façon plus éclairée, les différentes formes de violences sexistes et sexuelles (harcèlement, agressions, insultes...)

3) Savoir mettre en œuvre une pédagogie égalitaire pour faire réussir tous les élèves dans leur diversité et assurer la sécurité et le bien-être de tous les élèves

- Tenir compte de la Charte de l'égalité filles-garçons pour la conception et la mise en œuvre de son enseignement
- Identifier les stéréotypes de genre y compris au sein de ses propres pratiques et leurs effets sur les enseignants et les élèves

2- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

- Prendre en compte les facteurs d'inégalité scolaire dans sa pratique afin de contribuer à la réduction des inégalités
- Comprendre les inégalités liées au genre en fonction des milieux sociaux, culturels, familiaux, communautaires, religieux, etc.
- Identifier les leviers pour réduire les inégalités liées au genre
- Savoir mettre en œuvre une pédagogie égalitaire pour faire réussir tous les élèves dans leur diversité.

4- Bibliographie indicative

- Belkacem, L., Gallot, F., & Mosconi, N. (2019). Penser l'intersectionnalité dans le système scolaire ? *Travail, genre et sociétés*, n° 41(1), 147–152. Retrieved from <https://www.cairn.info/revuetravail-genre-et-societes-2019-1-page-147.htm>
- Cromer, S., Brugeilles, C., & Cromer, I. (2014). La fin des clichés ? *L'école des parents*, N° 607(2), 32–33. Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-l-ecole-des-parents-2014-2-page-32.htm>
- Depoilly, S. (2012). Des filles conformistes ? Des garçons déviants ? Manières d'être et de faire des élèves de milieux populaires. *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, (179), 17– 28. <https://doi.org/10.4000/rfp.3654>
- Faniko, K. & Dardenne, B. (2021). *Psychologie du sexisme. Des stéréotypes de genre au harcèlement sexuel*. De Boeck
- Gauthier, K., Morand, A., Mazerolle, M., Rigalleau, F., Eustache, F., Desgranges, B., Huguet, P. et Régner, I. (2020). Effet de menace du stéréotype : historique, mécanismes, et conséquences sur les performances cognitives des personnes âgées. *Revue de neuropsychologie*, 12(4), 351-357. <https://doi.org/10.1684/nrp.2020.0608>.
- Jarlégan, A., Tazouti, Y., & Flieller, A. (2011). L'hétérogénéité sexuée en classe : effets de genre sur les attentes des enseignant(e)s et les interactions verbales enseignant(e)-élève. *Les dossiers des sciences de l'éducation*, (26), 33–50. <https://doi.org/10.4000/dse.1073>
- Lorcerie, F. (2019). Pour une approche intersectionnelle à l'École. *Travail, genre et sociétés*, n° 41(1), 159–165. Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2019-1-page-159.htm>
- Mieyaa, Y., Rouyer, V., & Blanc, A. le. (2012). La socialisation de genre et l'émergence des inégalités à l'école maternelle : le rôle de l'identité sexuée dans l'expérience scolaire des filles et des garçons. *L'orientation scolaire et professionnelle*, (41/1). <https://doi.org/10.4000/osp.3680>
- Morin-Messabel, C. (2014). Applications de la psychologie sociale: la thématique du genre en éducation. *Revue électronique de psychologie sociale*, 6, 24-33.
- Pasquier, G., Marro, C., & Breton, L. (2016). Éduquer à l'égalité des sexes à l'école primaire : autour de quelques gestes professionnels accompagnant une activité de lecture littéraire. *Le français aujourd'hui*, N° 193(2), 97–110. Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2016-2-page-97.htm>
- Yzerbyt, V., Roskam, I., & Casini, A. (2021). *Les psychologies du genre : Regards croisés sur le développement, l'éducation, la santé mentale et la société*. Mardaga

BCC 4 – S’engager dans une démarche de développement professionnel

UE 4.1	Méthodologie du DRDP
--------	----------------------

1- Objectifs poursuivis

Ce dossier, individuel, prend appui sur une ou plusieurs expériences professionnelles significatives vécues pour partie en première personne par chaque fonctionnaire-stagiaire au cours de son année de stage. Pour interroger et analyser cette expérience professionnelle dans toutes ses dimensions, les fonctionnaires stagiaires mobilisent entre autres les enseignements méthodologiques, scientifiques et professionnels des différents modules de formation constitutifs du diplôme.

Composé de 25 à 30 pages hors sommaire et annexes, le DRDP s'articule autour de deux situations professionnelles significatives vécues par le ou la fonctionnaire stagiaire durant son année de stage, l'une pluridisciplinaire, l'autre transversale, associées à leurs compétences professionnelles de référence.

Ces deux situations constituent le cadre au sein duquel l'évolution des compétences retenues peut être analysée :

- l'une, interdisciplinaire, porte sur la conception et la mise en œuvre d'un projet (cf. évaluation des BCC 2 et 3 du S3 des M2 M2E),
- l'autre, transversale, porte sur l'analyse d'une situation de classe qui amène à questionner l'évolution de la réflexion du stagiaire sur l'exercice du métier et l'évolution de son identité professionnelle au cours de l'année de stage (BCC 4).

Le dossier doit faire la preuve que l'ensemble des compétences sont atteintes à niveau 2.

Le DRDP contribue, de manière complémentaire, à d'autres objectifs de formation et au développement professionnel des futurs professeurs des écoles.

2- Contenus détaillés

Semestre 1 (4h)

Le **premier semestre** consiste en l'explicitation du document de cadrage et de ses attendus. Il permet de définir précisément quelques questions professionnelles et leurs cadres d'analyse. Il permet enfin de se familiariser avec les modalités de l'écriture réflexive.

Semestre 2 (2h)

Le **second semestre** vise à se préparer à l'entretien constitutif de l'oral professionnel collectif de fin de formation. Il permet d'achever l'écriture depuis le questionnement de départ, XXX, jusqu'aux conclusions en lien avec l'exercice du métier, dégagant ainsi les apports de ce travail pour le développement des compétences professionnelles.

3- Bibliographie indicative

Une bibliographie sera transmise par l'enseignant.e.

1- Objectifs poursuivis

L'objectif de cet EC est double : développer les compétences numériques professionnelles des étudiants et leur permettre de développer les compétences numériques de leurs élèves.

La formation prend en compte les outils numériques et leurs contextes d'usage. Les étudiants sont formés à l'usage pédagogique des outils et ressources numériques. En DIU, la formation intègre une évaluation basée sur une mise en œuvre professionnelle et la passation d'un parcours permettant la délivrance d'une attestation des compétences professionnelles, dans le cadre de référence des compétences numériques d'éducation.

Le semestre 1 se concentre sur **la mise en œuvre professionnelle et l'analyse de cette mise en œuvre**. L'étudiant va ainsi passer de l'outil, à la séance réelle, puis à l'analyse de pratique et enfin à la capitalisation professionnelle

Ces apprentissages seront consolidés par un parcours PIX + edu automatisé, articulé avec les enseignements en présentiel.

2- Contenus détaillés

Semestre 1 (6h)

Préparation et sécurisation de l'activité numérique : Analyse des objectifs disciplinaires et numériques de la séance ; choix raisonné des outils et ressources numériques ; choix et préparation du matériel ; Anticipation des besoins techniques des élèves.

Accompagnement des apprenants et prise en compte de leurs compétences numériques : diagnostic des besoins de prise en main ; étayage technique et méthodologique ; observation des freins liés aux usages.

Numérique et différenciation : Adaptation des supports ou des rythmes selon les profils d'élèves ; modulation des consignes et des niveaux d'étayage ; outils d'aide à la lecture, à l'écriture, à l'organisation ; aides audio, visuelles et interactives ; dispositifs de remédiation et d'entraînement autonome ; usages du numérique au service de l'accessibilité.

Observation et mesure de l'atteinte des objectifs disciplinaires : analyse des résultats obtenus ; Définition d'indicateurs observables de réussite ; évaluation de l'atteinte des objectifs disciplinaires ; évaluation de l'atteinte des objectifs numériques ; identification des écarts entre prévu et réalisé.

Évaluation des compétences numériques des apprenants : Repérage des compétences CRCN mobilisées dans l'activité ; élaboration de critères et indicateurs ; observation des gestes numériques des élèves.

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Semestre 1 :

Mettre en œuvre une activité numérique en classe et :

- Préparer et gérer le matériel, les outils, la partie technique
- Utiliser des potentialités des moyens numériques pour permettre une différenciation
- Accompagner des apprenants en prenant en compte leurs compétences numériques
- Mesurer la réalité de l'atteinte des objectifs de l'activité
- Évaluer les compétences numériques des apprenants

4- Bibliographie indicative

La bibliographie sera fournie par le formateur intervenant dans cette UE.

ANNEXE 1

Diplôme InterUniversitaire Entrée dans le métier de PE

Document de cadrage pédagogique du Dossier Réflexif de Développement Professionnel Année 2026/2027

La validation du Diplôme Inter Universitaire (DIU) Entrée dans le métier repose notamment sur l'élaboration d'un dossier réflexif de développement professionnel (DRDP).

Ce dossier, individuel, prend appui sur une ou plusieurs expériences professionnelles significatives vécues pour partie en première personne par chaque fonctionnaire-stagiaire au cours de son année de stage. Pour interroger et analyser cette expérience professionnelle dans toutes ses dimensions², les fonctionnaires stagiaires mobilisent entre autres les enseignements méthodologiques, scientifiques et professionnels des différents modules de formation constitutifs du diplôme.

L'enjeu de ce travail réflexif vise ainsi un double objectif :

- permettre aux fonctionnaires-stagiaires de prendre conscience de leur parcours collectif et individuel de construction de compétences professionnelles et de le mettre en perspective par une nécessaire prise de recul au prisme de leur expérience immédiate et de l'expérience de la première année de stage dans une perspective de formation continuée tout au long de la vie ;
- valider le diplôme et éclairer l'avis donné par le directeur de l'INSPE quant à la titularisation ;

Le dossier fera l'objet d'une évaluation par le formateur ou la formatrice INSPE référent(e) du ou de la stagiaire. En l'absence de session de rattrapage, si la première évaluation indique un niveau de maîtrise des compétences de type « à construire » ou « à consolider », une procédure de deuxième lecture sera mise en place par le / la responsable pédagogique du site de formation du ou de la stagiaire.

Pour délivrer le diplôme et rendre un avis quant à la titularisation, le directeur de l'INSPE de l'Académie de Lille Hauts-de-France s'appuiera sur le degré de maîtrise des compétences évaluées :

- par le DRDP,
- par l'oral professionnel collectif portant sur la mise en œuvre et l'analyse du projet interdisciplinaire (cf. situation 1 du DRDP),
- par les rapports de stage.

L'assiduité aux modules de formation sera elle aussi vérifiée.

1. Principes

L'évaluation du dossier est fondée sur la vérification du degré de maîtrise de l'ensemble des compétences du référentiel de formation 2025, elles-mêmes en lien avec les compétences professionnelles telles que les définit le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation de juillet 2013.

Le degré de maîtrise minimum requis pour chaque attendu est le niveau 2, à savoir que tout fonctionnaire stagiaire « mobilise les savoirs académiques et les compétences professionnelles pour agir de façon autonome dans la plupart des situations, en s'intégrant dans un collectif ».

2. Démarche

² Il va de soi que des éléments d'expériences et les acquis scientifiques et pédagogiques antérieurs des fonctionnaires-stagiaires peuvent être convoqués s'ils viennent utilement enrichir la démarche de questionnement (sans toutefois s'y substituer).

La réflexion attendue dans le cadre du dossier est ancrée dans une approche par compétences, facilitée par la structure de la maquette de formation du DIU Entrée dans le métier.

Les contenus de formation (EC) associés à ces blocs favorisent l'émergence de questionnements professionnels pour les fonctionnaires stagiaires. L'approche par compétences permet ainsi d'envisager et d'analyser son année de formation et de développement de manière :

- progressive : il s'agit de (se) donner à comprendre un cheminement, un processus, les ressources internes ou externes qui ont jalonné ce parcours, cette année ;
- problématisée : il s'agit de (se) donner à comprendre les choix effectués, leurs origines et leurs conséquences, en termes de valeurs, d'impact sur l'activité d'enseignante, d'enseignant, d'engagement des élèves dans les apprentissages ou les projets ;
- systémique : il s'agit de (se) donner à comprendre en quoi les compétences professionnelles ne peuvent s'envisager isolément les uns les autres mais au contraire qu'elles fonctionnent le plus souvent en réseau.

3. Attendus

Composé de 25 à 30 pages hors sommaire et annexes, le DRDP s'articulera autour de deux situations professionnelles significatives vécues par le ou la fonctionnaire stagiaire durant son année de stage, l'une pluridisciplinaire, l'autre transversale, associées à leurs compétences professionnelles de référence.

Ces deux situations constituent le cadre au sein duquel l'évolution des compétences retenues peut être analysée :

- l'une, interdisciplinaire, porte sur la conception et la mise en œuvre d'un projet (cf. évaluation des BCC 2 et 3 du S3 des M2 M2E),
- l'autre, transversale, porte sur l'analyse d'une situation de classe qui amène à questionner l'évolution de la réflexion du stagiaire sur l'exercice du métier et l'évolution de son identité professionnelle au cours de l'année de stage (BCC 4).

Le dossier doit faire la preuve que l'ensemble des compétences sont atteintes à niveau 2.

4. Aide à l'écriture

Le dossier se présente sous forme rédigée, majoritairement à la première personne (éléments collectifs dans la situation 1). Pour faciliter la mise en réflexion et la rédaction du dossier, un plan du type suivant pourra être retenu, dans le respect du contrat pédagogique passé avec le tuteur ou la tutrice parcours :

Introduction (1 page)

Présentation très synthétique du parcours du-de la fonctionnaire stagiaire, antérieur à sa réussite au concours, si cette présentation contribue à une meilleure compréhension des questions professionnelles analysées dans le développement.

Présentation synthétique de l'école, de la classe et des élèves, de manière à ancrer les propos dans un contexte situé précisément.

Annonce des deux situations professionnelles analysées dans le développement.

Développement (23 à 28 pages)

a) Situation professionnelle 1 (13 à 16 pages)

Ecrit à réaliser en groupe de 2 ou 3 étudiant·e·s de DIU Entrée dans le métier et / ou de M2 M2E, prenant la forme d'un rapport d'étape de la démarche « concevoir, mettre en œuvre, évaluer et analyser un projet interdisciplinaire » auquel sera joint un carnet de bord retraçant les grandes étapes du travail de groupe.

Cet écrit comporte des éléments rédigés collectivement et des éléments rédigés par chacun des membres du groupe. Les éléments rédigés collectivement figurent dans une police de caractère différente des éléments rédigés individuellement, par ailleurs nominatifs.

Le carnet de bord en format numérique est construit progressivement dès le début du semestre. Un lien vers ce carnet figure en annexe du dossier.

Ces deux ont pour objectif de concevoir (collectivement) et d'envisager la mise en œuvre (individuellement) d'un projet interdisciplinaire conçu en groupe au long du semestre 1 en s'appuyant sur les compétences acquises dans le cadre du BCC 2 et du BCC 3.

Ainsi leur rédaction met en relation les contenus abordés dans le BCC 2 - Concevoir, mettre en œuvre, évaluer des situations d'enseignement- apprentissage à l'école primaire et ceux du BCC 3 – Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice.

BCC 2 – Tous champs disciplinaires : Concevoir, mettre en œuvre, évaluer des situations d'enseignement apprentissage à l'école primaire

- Faire vivre la polyvalence
- Didactique des Sciences humaines : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique
- Didactique des Sciences expérimentales : Sciences de la Vie et de la Terre – Sciences Physiques et Technologiques
- Didactique des Arts et Histoire des arts : Arts plastiques et Histoire des arts – Éducation Musicale et Histoire des arts
- Didactique de l'Éducation Physique et Sportive
- Didactique des Langues Vivantes Étrangères

BCC 3 – Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice

- Viser la réussite scolaire de tous les élèves
- Agir au sein d'une communauté éducative et du service public d'éducation
- Efficacité de l'enseignement et réflexivité autour du stage

Proposition de plan

Cette situation professionnelle est présentée et analysée en trois temps :

Temps 1 - Présentation globale du projet interdisciplinaire (1 page maximum).

Cette partie vise à présenter globalement le projet interdisciplinaire conçu et sera rédigée collectivement.

- Intitulé et objectif du projet.
- Disciplines ou domaines d'apprentissage convoqués.
- Objectifs disciplinaires et transversaux visés par chaque séquence.

Le projet respectera le cahier des charges suivant :

- Projet mobilisant au moins trois disciplines ou domaines d'apprentissage (dont au moins deux de la polyvalence).
- Projet permettant de construire et d'approfondir des compétences inscrites dans les programmes d'enseignement.
- Démarche conduisant à une réalisation concrète en classe.
- Démarche permettant une participation active des élèves dans l'élaboration du projet.

Temps 2 – Présentation et analyse des différents contextes de classe (8 à 9 pages)

Dans cette partie chaque étudiant·e du groupe présente et analyse individuellement les spécificités de sa classe et de son école : cycle(s) et niveau(x), profil de la classe, contexte.

Ces écrits individuels sont inclus dans le dossier.

- En lien avec le BCC 3, présentation et analyse de chaque classe et de leur contexte :

- **Décrire et contextualiser** la classe : profil, hétérogénéité, spécificité du contexte, ressources humaines (partenaires dans et éventuellement hors de l'école) et matérielles.

- **Choisir des thématiques** dans **deux champs du BCC 3** dont la pédagogie (cf. Indicateurs de réussite) et justifier les thématiques retenues (= focales d'analyse).

NB : les thématiques retenues seront idéalement identiques pour tous les membres du groupe.

- **Problématiser** : questions soulevées par l'analyse du contexte au prisme des thématiques retenues.

- **Choisir et présenter un corpus** de textes et documents professionnels, théoriques et institutionnels.

Le choix du corpus vise deux objectifs :

- Répondre à la problématique.
- Permettre à chaque membre du groupe de s'approprier le projet et de l'ajuster à sa classe.

- **Analyser** :

- Justifier la cohérence et la pertinence du corpus mobilisé au regard de la problématique et du projet.
- S'appuyer sur celui-ci pour tenter de répondre aux questions soulevées et ajuster le projet à sa classe.

Temps 3 – Ajustements du projet aux spécificités du contexte d'exercice et aux élèves (4 à 6 pages)

Cette partie vise à mettre en lumière les ajustements individuels qui permettront la mise en œuvre du projet dans chaque classe. Cette partie sera rédigée collectivement.

- Mettre en parallèle les séquences disciplinaires (des domaines de la polyvalence) du groupe pour souligner les points communs (objectifs) et les différences (compétences visées, activités proposées, modalités envisagées).
- Justifier les choix didactiques (démarche, progressivité) et pédagogiques (organisation, aménagements) – qu'ils soient communs ou différents – en montrant comment ils prennent en compte les besoins des élèves.
- Présenter les modalités d'évaluation prévues des compétences disciplinaires et transversales visées.

Le carnet de bord annexé au dossier

Cet écrit de forme libre mais numérique sera conçu en groupe et complété tout au long du semestre. Un lien permettant d'accéder à ce carnet sera placé en annexe du dossier.

Ses objectifs :

- Retracer les grandes étapes du travail en équipe en indiquant les réajustements réalisés, ce qui témoignera d'une construction de la réflexivité.
- Indiquer l'implication de chaque membre du groupe dans la conception du projet.
- Présenter un planning indicatif des différentes étapes et échéances du projet.
- Identifier les compétences du référentiel de formation travaillées et commencer à en mesurer l'acquisition.

Indicateurs de réussite et critères d'évaluation

BCC 2.1.1

- *S'inscrire dans un travail d'équipe collaboratif.*
- *Savoir présenter synthétiquement un projet interdisciplinaire.*
- *Respecter le cahier des charges d'un projet interdisciplinaire.*
- *Savoir présenter et analyser les spécificités de son contexte d'enseignement.*

- Mobiliser différents types de ressources pour concevoir et ajuster son projet.
- Savoir ajuster le projet conçu aux spécificités de son contexte d'enseignement.
- Savoir concevoir l'évaluation des compétences disciplinaires et transversales visées.
- Mobiliser et articuler les contenus de formation (notamment BCC 2 et BCC 3).

BCC 3

Champ de la psychologie :

- Mobiliser ses connaissances sur le développement de l'enfant dans sa pratique professionnelle : prendre en compte toutes les dimensions cognitive, langagière, sociale, affective et motrice dans son enseignement.

Thématique : développement de l'enfant

Champ de la sociologie :

- Dégager les signes de décrochage scolaire afin de prévenir les situations qui font obstacle aux apprentissages : connaître les signes de décrochage scolaire.

Thématiques : difficultés/inégalités et décrochage scolaire

Champ de l'inclusion :

- Évaluer les besoins des élèves pour mieux y répondre et rendre effective l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers : intégrer dans sa pratique une conception universelle des apprentissages ; comprendre et mobiliser les fondamentaux de l'école pour tous (différenciation, accessibilité/compensation).

Thématique : adaptation-accessibilité

Champ de la pédagogie :

- Concevoir et mettre en œuvre les démarches d'enseignement dans des situations d'apprentissage variées, en tenant compte des besoins des élèves : s'appuyer sur les ressources théoriques, institutionnelles et professionnelles pour concevoir un enseignement adapté dans tous les cycles.

Thématiques : planification de son enseignement / différenciation-adaptation- accessibilité

- Choisir les modalités d'organisation de la classe favorables à l'engagement de tous les élèves dans les apprentissages : savoir mobiliser les principes de gestion de classe en faveur d'un climat de classe serein et d'une relation pédagogique de confiance renforçant l'estime de soi, le sentiment d'appartenance et le respect mutuel des élèves ; développer des gestes professionnels pour prévenir et traiter les situations de violence, de harcèlement et de sexisme et pour gérer les conflits en mobilisant les compétences nécessaires (autorité, empathie, communication, etc ...)

Thématiques : organisation et aménagements de classe / démarches pédagogiques / climat de classe

- Concevoir et utiliser des évaluations (notamment nationales) pour la réussite de tous les élèves : construire des indicateurs de progrès observables en référence aux textes institutionnels ; identifier des obstacles et points d'appui à l'apprentissage ; interpréter les données recueillies pour concevoir et réguler son enseignement afin d'apporter des réponses appropriées.

Thématiques : évaluation / différenciation

- Communiquer avec les élèves et leur famille de façon claire et adaptée : favoriser la participation des familles à travers les différentes instances ; communiquer des informations relatives à la progression des apprentissages et à l'acquisition des connaissances et des compétences, avec clarté, lisibilité et explicitation ; communiquer sur les projets pédagogiques et l'organisation de l'école.

- Construire des relations de qualité avec les familles : créer, entretenir et pérenniser une relation de confiance avec les familles ; aider les familles à se familiariser avec l'école ; permettre et encourager la participation des familles à la vie de l'école.

- Favoriser une coéducation dans le respect du cadre réglementaire et institutionnel.

Thématiques : coéducation, relation école/familles

Évaluation : Le niveau 2 « Acquis » est attendu sur les cinq champs évalués. Un niveau 0 ou 1 implique obligatoirement une seconde évaluation par un autre formateur.

b) Situation professionnelle 2 (10 à 12 pages)

Il s'agit ici de présenter plus spécifiquement l'évolution de compétences portant sur une question professionnelle qui certes trouve écho dans toute pratique professionnelle d'enseignant mais ne trouve pas son origine dans telle ou telle domaine d'enseignement de la polyvalence. Par exemple : comment engager et maintenir des élèves dans une activité, comment faire vivre les valeurs de la République dans une classe, comment installer un cadre de travail favorable aux apprentissages, comment installer une relation éducative bienveillante avec les élèves, comment sensibiliser les élèves aux CPS, à l'EVAR, comment créer les conditions d'une communication fluide avec les parents, ...

Après un rappel rapide mais circonstancié des éléments qui ont présidé à la définition du versant transversal de son projet de développement professionnel individualisé, le ou la fonctionnaire stagiaire présente l'évolution de sa réflexion et de ses pratiques. Pour cela, il ou elle :

- situe, contextualise un ou quelques moments clés, déclencheurs de sa réflexion et de son questionnement professionnel ;
- interroge, construit cette question professionnelle en s'appuyant sur les contenus de la formation et sur quelques références scientifiques et institutionnelles ;
- décrit une ou quelques actions mises en place et analyse leurs effets tant sur ses élèves que sur sa compréhension des enjeux du métier et le développement de son identité professionnelle.

Des liens avec les analyses et les conseils figurant sur les fiches de positionnement dialogué sont bienvenues.

Conclusion (1 page)

D'un point de vue rétrospectif, en quoi l'année de formation a-t-elle permis une évolution dans la perception du métier et des compétences associées. D'un point de vue prospectif, quelles nouvelles perspectives de formation la réflexion a-t-elle permis d'ouvrir ? En quoi celles-ci sont-elles susceptibles de s'inscrire dans un continuum de formation tout au long de la vie, articulé au cursus initial ?

5. Bibliographie et sitographie.

Pour les citations et références aux lectures d'appui, ainsi que pour les renvois à des supports pédagogiques et documents officiels, le ou la fonctionnaire-stagiaire se reporte aux normes en vigueur (cf. notamment le document déposé sur le Moodle des DIU Entrée « Fiche mémo bibliographie »).

6. Annexes.

Elles sont exclusivement constituées de lien renvoyant à des documents déposés dans un portfolio numérique (nextcloud), à des fins d'exemplification et de justification des éléments d'analyse réflexive proposés : carnet de bord (cf. situation 1), documents de classe, outils et traces de réalisations (supports pédagogiques, productions d'élèves, éléments de description et d'analyse de situations, outils d'équipe, extraits de textes théoriques, scientifiques, institutionnels, issus de la littérature professionnelle ...) faisant l'objet d'une réelle exploitation dans le développement, dont la prise de connaissance est nécessaire pour la compréhension et l'appréciation correctes du corps du dossier et se voient, à ce titre, dûment référencés dans le corps du dossier.

7. Modalités pratiques

Le dossier comprend 25 à 30 pages (hors annexes).

Il est dactylographié au format A4 (21 x 29,7cm). Les pages (hors annexes) sont numérotées. La page de garde et le sommaire n'entrent pas dans la pagination.

Il comprend une table des matières qui n'entre pas dans la pagination, située avant l'introduction.

Les normes suivantes doivent être respectées : Police : Times New Roman 12 / Interligne : 1,5 / Couleur noir, uniquement / Marges : 2,5 en haut et en bas ; 3 cm à gauche et 2,5 cm à droite / Notes : bas de page.

Le pied de page doit rester vierge en dehors de l'indication relative à la pagination.

8. Modalités d'accompagnement

Pour les accompagner dans leur appropriation de l'approche par compétences et des attendus du DRDP, les fonctionnaires-stagiaires inscrit(e)s en DIU Entrée bénéficient de 6 h de formation spécifiques.

La réalisation de ce dossier s'inscrit plus généralement par ailleurs au cœur du dispositif d'accompagnement professionnel et de suivi individualisé du parcours de formation et du DRDP par le référent INSPE avec lequel (laquelle) le ou la fonctionnaire stagiaire échange régulièrement (en présentiel ou en distanciel) selon un calendrier contractualisé qui comprendra a minima 3 phases :

- novembre / décembre : échanges autour d'éléments de contextualisation de la réflexion, premières pistes, présentation du projet interdisciplinaire (cf. partie 1) et validation de la question développée dans la partie 2,
- décembre / janvier : validation de ressources, partage d'écrits de travail ...,
- janvier / mars : partage de versions d'étape intermédiaires et rédigées du dossier (non encore achevé),
- avril : finalisation du dossier et partage pour une dernière relecture quinze jours avant le dépôt.

9. Date de dépôt

Le dossier réflexif de développement professionnel en format numérique (.pdf) devra être déposé sur l'espace dédié du Moodle examens dans les délais imposés et selon la procédure ad hoc pour être considéré comme rendu **soit le 5 mai 2027 au plus tard**. Il n'y a pas de session 2 ou de seconde chance en DIU.

10. Critères d'évaluation

Pour l'évaluation du dossier, une attention particulière sera portée à :

- à la contextualisation des questions professionnelles identifiées ;
- à la mobilisation de cadres d'analyse pertinents pour interroger ces questions ;
- aux capacités d'analyse et de retour réflexif, constitutives d'une identité professionnelle en cours de construction ;
- à la pertinence des liens construits entre questions professionnelles et compétences de formation ;
- à la validation à niveau 2 des compétences de fin de formation ;
- à la clarté de l'expression, à la présentation du travail et au respect du document de cadrage.

PARTIE 1				
Indicateurs	Niveau 0 « À construire » Maîtrise insuffisante	Niveau 1 « À consolider » Maîtrise fragile	Niveau 2 « Acquis » Maîtrise suffisante	Niveau 3 « Dépassé » Maîtrise satisfaisante
Projet interdisciplinaire (BCC 2)	Seules une ou deux disciplines/domaines sont convoqués. Projet n’aboutissant à aucune réalisation finale. Les fiches-séquence sont inappropriées. Le projet initialement proposé et le projet adapté au contexte sont identiques (aucune adaptation du projet initial n’est proposée).	Le projet convoque au moins trois disciplines/domaines mais les séquences ne sont pas toutes articulées. Une réalisation finale est prévue mais n’est pas aboutie ou est difficilement réalisable. Les fiches-séquence manquent de cohérence dans leur progressivité. Des ajustements sont proposés sans cohérence avec l’analyse du contexte.	Respect du cahier des charges du projet : au moins trois disciplines/domaines sont convoqués. Projet aboutissant à une réalisation concrète. Les séquences sont pertinentes et respectent la progressivité des apprentissages. Les ajustements proposés sont cohérents avec l’analyse du contexte.	Le projet permet l’implication de plusieurs partenaires de l’école et celle des familles. Les élèves sont partie prenante des orientations du projet. Les fiches-séquences mettent en valeur la démarche utilisée, elles sont analysées. Les ajustements proposés prennent en compte tous les éléments de l’analyse du contexte énoncés (de l’école, de la classe, des élèves dans leur diversité).
Positionnement				
Analyse du profil de la classe et du contexte (BCC 3)	Aucun contenu du BCC 3 n’est abordé ou seul un champ (parmi psychologie / sociologie / inclusion / pédagogie) est convoqué. Aucune différenciation n’est envisagée. Aucune évaluation des apprentissages n’est prévue.	Des thématiques du BCC 3 sont identifiées dans deux champs différents mais leur traitement n’est pas mis en lien avec le projet. Des tentatives de différenciation sont proposées. Seule l’évaluation sommative est envisagée.	Les champs et thématiques du BCC 3 sont clairement identifiés et mis en lien avec le projet. Les modalités de différenciation sont réfléchies et pertinentes. Des adaptations sont prévues pour les élèves à B.E.P. Les modalités d’évaluation des apprentissages sont réfléchies et pertinentes.	Les thématiques convoquées du BCC 3 sont mises au service de l’efficacité du projet. Une évaluation diagnostique est prévue afin de proposer une différenciation efficace. L’accessibilité des apprentissages à tous les élèves est prévue. L’évaluation des apprentissages est pertinente, critériée et différenciée.
Positionnement				
Corpus mobilisé	Un ou plusieurs types de textes et documents (institutionnel / théorique / professionnel) sont manquants ou les textes sont inappropriés. Le corpus n’est pas annexé au dossier.	Les trois types de textes et documents sont convoqués et annexés mais ils sont paraphrasés ou ne sont pas exploités pour suffisamment analyser le contexte et concevoir le projet.	Les trois types de textes et documents sont exploités pour analyser le contexte, concevoir et faire évoluer le projet.	Les textes et documents sont analysés et exploités. Ils permettent d’analyser le contexte, concevoir et faire évoluer le projet. L’apport réflexif lié à leur lecture est indiqué dans le dossier ou le carnet de bord.
Positionnement				

Carnet de bord	Le carnet de bord est inexistant ou conçu a posteriori ou dans l'urgence. Le carnet de bord ne présente que les étapes collectives du travail, sans temporalité précise. Les compétences du référentiel sont simplement listées.	Le carnet de bord est existant mais trop succinct ou alimenté de façon irrégulière. Il présente quelques étapes collectives de travail, sans recul sur les implications de chaque membre du groupe. La temporalité de mise en œuvre du projet envisagée n'est pas réaliste. Les compétences du référentiel sont simplement listées.	Le carnet de bord est régulièrement renseigné (au moins une fois par mois). Les grandes étapes du projet sont exposées. Le planning indicatif de réalisation du projet est réaliste. Chaque membre du groupe a fait état de son implication. Les compétences du référentiel sont identifiées de façon individuelle et leur acquisition justifiée.	Les grandes étapes du projet sont définies, planifiées dans le temps et chaque membre du groupe y a consigné régulièrement (au moins une fois tous les quinze jours) son implication et ses prises de conscience. Les implications de chaque membre du groupe prennent appui sur les compétences individuelles et sont complémentaires pour faire évoluer le projet (travail en coopération). L'acquisition des compétences du référentiel est justifiée individuellement de façon critériée. Le carnet du bord est utilisé au service de l'efficacité du projet.
Positionnement				

Partie 2

Indicateurs	Niveau 0 « A construire » Maîtrise insuffisante	Niveau 1 « A consolider » Maîtrise fragile	Niveau 2 « Acquis » Maîtrise suffisante	Niveau 3 « Dépassé » Maîtrise satisfaisante
Contextualisation des questions professionnelles identifiées	Présentation d'éléments juxtaposés, sans lien pertinent avec les situations professionnelles. Pas de présence d'un réel projet de développement professionnel.	Le contexte dans lequel s'inscrivent les situations professionnelles retenues est insuffisamment situé. Les liens restent encore souvent implicites ou incomplets.	Evocation du parcours antérieur, du contexte d'exercice ; contextualisation précise, définition claire des questionnements associés et de leurs enjeux en termes de formation (essais de problématisation).	Inscription de la réflexion dans un projet de formation issu d'un questionnement professionnel précisément situé, clairement défini et problématisé.
Positionnement				
Capacité d'analyse et de retour réflexif, constitutive d'une identité professionnelle en cours de construction convoquant des cadres d'analyse (BCC 4)	Description majoritaire, sans prise de recul, identité professionnelle tout juste amorcée. Aucun cadre d'analyse n'est convoqué.	La démarche réflexive est enclenchée mais manque d'articulation réelle avec les situations retenues. Les cadres d'analyse utilisés sont peu pertinents. L'identité professionnelle est peu assurée.	La réflexion articule le plus souvent plusieurs dimensions (institutionnelles, disciplinaire, didactique, éducative, éthique...). Identité professionnelle présente.	Dimension réflexive avérée, analyse convoquant des cadres de référence pertinents, identité professionnelle consciente et affirmée, capacité à se projeter.
Positionnement				
Pertinence des liens construits entre questions professionnelles et compétences professionnelles (BCC 4)	Simple énumération des compétences, liens implicites avec les situations analysées et les documents proposés en annexe.	L'analyse est amorcée mais encore inaboutie. Quelques tentatives réussies de mise en relation avec quelques-unes des compétences retenues.	Association explicite des compétences avec les situations analysées et les documents proposés en annexe.	Articulation pertinente entre les situations professionnelles analysées, les documents annexés et les compétences associées, envisagés ainsi de manière systémique.
Positionnement				
Clarté et qualité de présentation du travail y compris Maîtrise de la langue	Utilisation d'un vocabulaire approximatif, non respect des exigences formelles et langue très fautive (orth et/ ou syntaxe).	Utilisation d'un vocabulaire peu professionnel, non respect des exigences formelles et langue fautive (orth et/ ou syntaxe).	Utilisation d'un vocabulaire le plus souvent professionnel, respect des exigences formelles et langue peu fautive (orth et syntaxe).	Utilisation d'un vocabulaire professionnel, précis, respect des exigences formelles et usage d'une langue écrite maîtrisée
Positionnement				

Pour l'ensemble du dossier

Communication écrite, maîtrise de la langue française et utilisation d'un vocabulaire professionnel	Le cahier des charges de l'écrit n'est pas respecté. Le dossier n'est pas structuré en parties identifiées. De nombreuses erreurs syntaxiques et orthographiques sont présentes. Le vocabulaire professionnel n'est pas convoqué ou son usage comporte des erreurs.	Le cahier des charges de l'écrit est en partie respecté. Différentes parties sont identifiées mais elles ne sont pas articulées entre elles. Des erreurs syntaxiques et orthographiques sont présentes. Le vocabulaire professionnel n'est pas toujours utilisé à bon escient.	Le cahier des charges de l'écrit est respecté. Les différentes parties sont identifiées et articulées entre elles. Aucune erreur syntaxique ni orthographique n'est présente. Le vocabulaire professionnel est utilisé à bon escient.	L'usage du vocabulaire professionnel soutient un écrit structuré, dont les différentes parties s'articulent avec cohérence et témoignent d'une réflexivité affirmée.
Positionnement				

ANNEXE 2

DIU Entrée dans le métier, Mention professorat du premier degré

Document de cadrage de l'oral professionnel collectif portant évaluation du semestre 4 des BCC 2 et 3

Année universitaire 2026-2027

Définition de l'épreuve

Cette épreuve orale collective - exposé + entretien - se situe en fin de parcours de formation en DIU.

Elle articule les contenus de formation des BCC 2- *Concevoir, mettre en œuvre, évaluer des situations d'enseignement-apprentissage à l'école primaire* et du BCC 3 – *Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice*.

Elle contribue à l'expression et à l'évaluation de certaines des compétences professionnelles attendues à l'issue du parcours ainsi qu'à celles de la construction d'une identité professionnelle.

Il s'agit pour le ou la fonctionnaire stagiaire de mettre en évidence :

- Ses compétences disciplinaires (autres que Français et Mathématiques) et professionnelles au travers :
 - de la présentation et de l'analyse du projet interdisciplinaire élaboré au cours du S3, conduit dans sa classe et mis en perspective au regard de son année de formation ;
 - de sa projection dans l'exercice du métier à temps plein en appui sur le contexte d'enseignement qui a été le sien pendant l'année de formation et dans une dynamique de formation tout au long de la vie.
- Les compétences professionnelles qu'il ou elle a développées au cours de son année en alternance :
 - qui n'auraient pas été préalablement validées au niveau « Acquis » au travers des positionnements en stage (visites et comptes-rendus du tuteur INSPE + rapports du tuteur terrain) ;
 - ou qu'il ou elle estime avoir développées au-delà du niveau « Acquis », ce que les évaluations précédentes n'auraient pu vérifier.

Descriptif de l'épreuve

Il s'agit d'un temps d'analyse réflexive appuyé sur un corpus de textes et documents de trois ordres : théoriques, institutionnels et professionnels (outils du PE, supports d'activités, productions d'élèves, photos, brefs enregistrements vidéo/audio...).

Cette analyse réflexive, problématisée, nécessite que soient définies 2 ou 3 focales parmi les thématiques en lien avec le BCC 3 :

- Différenciation/adaptation/accessibilité
- Evaluation des élèves
- Postures et gestes professionnels pour prendre en compte le développement et les besoins des élèves
- Organisations et modalités de travail
- Démarches d'enseignement
- Enseignement explicite
- Climat de classe
- Prise en compte du contexte d'enseignement (Ecole Maternelle, REP ou REP+, contexte rural/urbain ...)
- Travail en partenariat (dans et/ou hors l'école)
- Relation école-familles

Cette analyse prend par ailleurs la forme d'un exposé collégial et s'appuie sur une présentation numérique interactive et illustrée.

Les 2 ou 3 membres du groupe composé de fonctionnaires stagiaires issus de DIU et / ou de M2 M2E exerçant dans le même cycle ou non :

- Rappelent :

- les enjeux de l'interdisciplinarité
- le cahier des charges d'un projet interdisciplinaire

- Contextualisent leur projet en précisant :

- le profil de leur classe et de leurs élèves
- les objectifs disciplinaires et transversaux visés
- les disciplines/domaines d'apprentissages convoqués (au moins trois)
- la (ou les séquences) au sein de laquelle (desquelles) le projet s'inscrit, dans un souci de progressivité des apprentissages
- les ressources convoquées

- éventuellement le lien avec un projet d'école ou de réseau

- éventuellement la place du travail en partenariat (dans et hors l'école)

- Explicitent :

- les modalités d'évaluation des compétences disciplinaires et transversales travaillées
- les questions professionnelles qui ont accompagné la mise en œuvre du projet

- Analysent :

- les réalisations finales des élèves réellement mise en œuvre en classe
- les écarts entre le conçu et le réalisé, le vécu
- l'évaluation de l'efficacité de l'enseignement et des apprentissages réels des élèves

- Spécifient :

- la manière dont chaque fonctionnaire stagiaire du groupe s'est approprié le projet dans sa classe et le rôle du projet dans son propre développement professionnel

Le ou la fonctionnaire-stagiaire doit donc cibler son intervention et avoir conscience de l'identité professionnelle qu'il ou elle déclare.

Organisation pratique de l'épreuve orale :

Membre du jury : 2 enseignants d'au moins 2 blocs disciplinaires (BCC2 + BCC3) et un ou une EMF

Durée : 40 minutes (20 min pour l'exposé + 20 min d'entretien)

L'entretien vise à approfondir certains points évoqués durant l'exposé, notamment disciplinaires (cf BCC2) ainsi que l'appropriation des compétences associées à telle ou telle thématique du BCC 3, la capacité des fonctionnaires stagiaires à réinvestir celles-ci au bénéfice de leur développement professionnel, à évoquer leur éventuel transfert dans leur pratique future.

INDICATEURS DE RÉUSSITE BCC 2.1.1 – S2

- Présenter le projet conçu de façon détaillée.
- Expliciter les apprentissages mis en œuvre dans le cadre du projet.
- Présenter la production finale réellement mise en œuvre en classe.
- Présenter les modalités et résultats d'évaluation des compétences disciplinaires et transversales visées.
- Proposer une analyse réflexive du projet de sa conception à son évaluation.
- Mesurer les intérêts et limites de la démarche de projet.
- Mobiliser et articuler les contenus de formation (notamment BCC 2 et BCC 3).
- Mesurer son évolution professionnelle au regard du référentiel de formation.

INDICATEURS DE RÉUSSITE BCC 3 – S2

- S'inscrire dans une dynamique pour porter des projets pédagogiques en tenant compte de son contexte d'enseignement.

Indicateurs	Niveau « A construire » Maîtrise insuffisante	Niveau « A consolider » Maîtrise fragile	Niveau « Acquis » Maîtrise suffisante	Niveau « Dépassé » Maîtrise satisfaisante
Exposé	Durant le temps d'exposé, le ou la fonctionnaire stagiaire ne convoque et ne développe aucune compétence professionnelle liée au référentiel de formation.	L'exposé prend appui sur au moins une compétence professionnelle, mais reste déclaratif et ne montre qu'une mise en œuvre partielle sur le lieu de stage.	L'exposé fait la preuve que les compétences professionnelles présentées sont mises en œuvre et que le niveau de compétence attendu est validé.	Le ou la fonctionnaire stagiaire établit des liens entre différentes compétences professionnelles afin de montrer au jury qu'il ou elle a une vision globale de ses missions d'enseignement et d'accompagnement.
Positionnement				
Développement de l'identité professionnelle, capacités d'analyse réflexive	La ou le fonctionnaire stagiaire n'arrive pas à faire la preuve d'une prise de recul sur ses pratiques et ne conscientise pas les acquis du point de vue de ses compétences.	Même si des compétences professionnelles sont identifiées, le ou la fonctionnaire stagiaire fait trop peu de liens entre elles pour construire une identité professionnelles consciente et globale.	Certains liens entre les compétences professionnelles associées aux BCC sont réalisés, le ou la fonctionnaire montre qu'il a pris conscience de son identité professionnelle (points forts et axes de progrès à venir). Analyse réflexive initiée.	La ou le fonctionnaire stagiaire fait la preuve de l'acquisition des compétences associées aux BCC, ce qui l'amène à prendre un recul réflexif sur ses pratiques en stage. Il ou elle développe ainsi une identité professionnelle le ou la rendant autonome et acteur, actrice de ses décisions.
Positionnement				
Entretien professionnel	Aucune intervention au cours de l'entretien. Le ou la fonctionnaire stagiaire ne cherche pas à entrer dans l'échange professionnel.	Le ou la fonctionnaire stagiaire entre dans l'échange professionnel mais les propos demeurent itératifs, Paraphrase des éléments présentés durant l'exposé.	La ou le fonctionnaire stagiaire entre dans l'échange, cherche à expliciter ses propositions ou celles du groupe tout en acceptant la controverse. Il ou elle fait preuve d'une attitude et d'une posture professionnelle.	Le ou la fonctionnaire stagiaire entre dans l'échange, cherche à expliciter ses propositions ou celles du groupe tout en acceptant la controverse. Il est aussi en mesure de se projeter dans l'exercice futur du métier et de formuler ses besoins de formation.
Positionnement				
Communication, Maîtrise de la langue française et utilisation d'un vocabulaire professionnel	Le discours est difficilement audible, peu structuré et peu professionnel. Le ou la fonctionnaire stagiaire lit ses notes. La langue utilisée présente de nombreuses erreurs.	La communication est peu fluide, le ou la fonctionnaire stagiaire lit souvent ses notes, le vocabulaire employé manque de professionnalisme. La langue utilisée présente quelques erreurs.	La communication est fluide durant l'exposé et l'entretien, la prise de parole affirmée. Le vocabulaire utilisé intègre des éléments professionnels.	Le ou la fonctionnaire stagiaire capte l'attention, montre une réelle aisance dans la communication professionnelle qui lui apporte une plus-value dans le développement des compétences attendues, sur le fond comme sur la forme.
Positionnement				
Support numérique	Support exclusivement collectif, non problématisé, absence de corpus de documents	Support majoritairement collectif, non problématisé, présence d'un corpus mais incomplet.	Le support est problématisé, le corpus est complet et participe à l'analyse des compétences professionnelles associées.	Support riche, interactif, problématisé, incluant des éléments d'analyse en appui sur l'ensemble du corpus. Le support par ailleurs renforce la communication du groupe
Positionnement				

Evaluation : Le niveau « Acquis » (niveau 2) est attendu sur les quatre champs évalués.

L'acquisition d'un ou plusieurs niveaux « Dépassé » montre la montée en compétence du fonctionnaire stagiaire.

Contacts

Responsables pédagogiques de sites :

Arras : helene.laloux@univ-lille.fr

Douai : jeanfrancois.courco@univ-lille.fr

Gravelines : melanie.fruitier@univ-lille.fr

Outreau : stephane.carpentier@univ-lille.fr

Valenciennes : bruno.rawecki@univ-lille.fr

Villeneuve d'ascq : marianne.moulin@univ-lille.fr

Chargée de mission stage : frederique.moret@univ-lille.fr

Responsables administratifs de sites :

Arras : christine.loison@univ-lille.fr

Douai : mansour.hasnaoui@univ-lille.fr

Gravelines : claudine.miserole@univ-lille.fr

Outreau : sandrine.jedraszczuk@univ-lille.fr

Valenciennes : sandrine.bonnaire@univ-lille.fr

Villeneuve d'Ascq : sophie.gadouche@univ-lille.fr

Scolarités de sites :

Arras : inspe-scolarite-arras@univ-lille.fr

Douai : inspe-scolarite-douai@univ-lille.fr

Gravelines : inspe-scolarite-gravelines@univ-lille.fr

Outreau : inspe-scolarite-outreau@univ-lille.fr

Valenciennes : inspe-scolarite-valenciennes@univ-lille.fr

Villeneuve d'ascq : inspe-scolarite-villeneuve@univ-lille.fr

Services centraux de l'INSPE

- Scolarité : inspe-scolarite@univ-lille.fr
- Examens : inspe-examens@univ-lille.fr
- Stages : inspe-stages@univ-lille.fr